

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE BR, BC

PUBLIC	<p>BR Personne chargée d'assurer des interventions en très basse tension ou basse tension. Les interventions générales recouvrent les opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire, et les opérations de connexion et de déconnexion en présence de tension. Elles sont réalisées par une personne qualifiée, capable de gérer, en temps réel, l'enchaînement des tâches qu'elle réalise. Elle avoir une capacité d'analyse et la connaissance suffisante du fonctionnement de l'installation ou du matériel électrique sur lesquels il opère.</p> <p>BC Personne chargée d'assurer des interventions en basse tension. La consignation est la mesure de prévention à mettre en œuvre pour exécuter les opérations hors tension <i>L'habilitation est obligatoire pour effectuer toutes opérations sur des installations électriques ou dans leur voisinage, pour surveiller ces opérations, et pour accéder sans surveillance aux locaux où des pièces nues sont directement accessibles</i></p>
PREREQUIS	Personnel électricien
DUREE	3 jours
OBJECTIFS	<p>le stagiaire doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☒ de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, ☒ d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail, ☒ de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
METHODE PEDAGOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Exposés et démonstrations ☒ Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage et remise d'un support pédagogique ☒ Remise d'un memento selon la norme NF C 18-510 :
ANIMATION	Formateur en Sécurité agréé
DATES ET LIEU	
COUT	Voir projet + CARNETS UTE C 18-510 (80 € H.T par personne)
PRE-REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Local électrique, ☒ Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension, ☒ Equipement permettant un dépannage et une connexion. ☒ Equipements de protection (ex. : obstacle, protecteur, nappe, tapis, balisage...), ☒ Outillages, matériels électroportatifs, dont VAT. ☒ Equipement de Protection Individuelle (EPI)
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Test ☒ Attestation de formation

FORMATION PROFESSIONNELLE / BILANS DE COMPETENCES

4 avenue Laurent Cély – Hall B – 9ème étage – 92 600 Asnières – Tél 01 41 32 39 11– contact@cer92.asso.fr – www.cer92.asso.fr

Association de Formation déclarée loi 1901 - N° d'existence 11920013592 – Membre de l'association Le Carré des Entrepreneurs – NAF 8559 A – SIRET 785283110 00050 – N°TVA intracommunautaire FR 60 785 283 110

PROGRAMME

TRONC COMMUN

- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
 - *Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.*
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
 - *Identifier les limites et les zones d'environnement.*
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
 - *Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.*
- Préciser les rôles de chacun.
 - *Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser.*
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
 - *Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées..../...*
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
 - *Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.*
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
 - *Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.*
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
 - *Assurer la surveillance électrique de l'opération.*
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
 - *Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.*

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE BR, BC - SUITE

MODULE « BR - INTERVENTION BT GENERALES »

- Citer les différentes interventions BT générales et les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine.
- Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.
 - *Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.*
 - *Respecter les consignes données par le chargé d'exploitation électrique.*
 - *Rendre compte de son activité.*
- Nommer les informations à échanger au transmettre au chargé d'exploitation électrique.
 - *Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires,*
 - *Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique,*
 - *Rendre compte de son activité.*
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT.
 - *Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.*
- Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
 - *Rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT.*
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
 - *Organiser, délimiter et signaler la zone des interventions BT.*
 - *Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT (mise en place de nappe isolante, etc.).*
 - *Respecter et faire respecter les procédures d'intervention BT pour une réalisation en sécurité.*

FORMATION PROFESSIONNELLE / BILANS DE COMPETENCES

4 avenue Laurent Cély – Hall B – 9ème étage – 92 600 Asnières – Tél 01 41 32 39 11 – contact@cer92.asso.fr – www.cer92.asso.fr

Association de Formation déclarée loi 1901 - N° d'existence 11920013592 – Membre de l'association Le Carré des Entrepreneurs – NAF 8559 A – SIRET 785263110 00050 – N°TVA intracommunautaire FR 60 785 283 110

- Décrire les opérations de consignation et les documents associés.
 - *Réaliser les opérations de consignation.*
 - *Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).*
 - *Effectuer une opération de dépannage.*
 - *Effectuer une opération de mesurage et essai.*
 - *Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.*
 - *Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.*

MODULE « BC - CONSIGNATION EN BASSE TENSION »

- Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
 - *Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (attestation de consignation eu une étape, attestation de consignation en 2 étapes)»*
 - *Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.*
 - *Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires.*
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés.
 - *Réaliser les opérations de consignation.*
 - *Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.*

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE

- Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme NF C 18 510.
- Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme NF C 18 510